



PROCES-VERBAL N° 5

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Réunion du : lundi 29 janvier 2024

Présidence de séance : M. Jean-Luc AIROLA

Présents : Madame Sandra GARDELLA ; Messieurs Patrick PROFIZI ; Antoine PONZEVERA (visio); José PETTINATO (visio); Ange BASTIANI.

Absent(s) : Pierre MARIOTTI ; Joseph POLI

Excusé(s) :

Assiste(nt) : M. Jean-François BERNARDI (**Référent Administratif**)

Glossaire

C.R.T.I.S = *Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives*

C.F.T.I.S = *Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives*

AOP = *Arrêté d'Ouverture au Public*

AAC = *Attestation Administrative de Capacité*

APH = *Arrêté Préfectoral d'Homologation*

1 – CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 – Classements initiaux

1.2 – Confirmations de classement

1.3 – Changements de niveau de classement

1.4 – Tests in-situ de classement

AFA – STADE MUNICIPAL D'AFA – NNI 200010101

Cette installation est classée en Niveau T4 SYN Prov jusqu'au 21/03/2024.

La C.F.T.I.S a prononcé, en date du 23/11/2023, un classement de cette installation en Niveau T4 SYN Prov jusqu'au 21/03/2024 en l'absence du rapport d'essais de mesure des qualités sportives et de sécurité.

La C.R.T.I.S transmet le rapport d'essais de mesure des qualités sportives et de sécurité à la C.F.T.I.S

2– Retrait de Classement

3– Avis préalable

4– Classement des installations de FUTSAL

4.1– Classements initiaux

4.2– Confirmations de classement

4.3– Changements de niveau de classement

5 – Affaires Diverses

1 – CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES DES INSTALLATIONS

1.1. Avis préalables

1.2. Classements fédéraux initiaux

PROPRIANO – STADE MUNICIPAL JEAN ISTRIA – NNI 202490102

L'éclairage de cette installation n'était pas classé.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la mise en place d'un nouvel éclairage avec une source de type LED, de la demande de classement initiale de l'éclairage de cette installation, en date du 13/11/2023 en niveau E6 ainsi que des documents transmis :

- La demande INITIALE D'ECLAIRAGE signée par le propriétaire de l'installation en date du 13/11/2023.
- Une étude photométrique, en date de 2021 (Ref : Stade de football Propriano 2A)
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 29/12/2023.
 - Type de sources : LED
 - Éclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 176 Lux
 - U1h (EhMin/EhMax) : 0.69
 - U2h (EhMin/EhMoy) : 0.86
 - Zone de sécurité (points bis) : Conformes
 - Éblouissement (GR max) : 49
 - Inclinaison maximale des projecteurs par rapport à la verticale : 56°

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF.

La C.R.T.I.S au regard des documents fournis, et suite à sa visite du 29 décembre 2023 prononce le changement de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 29/01/2028.

1.3. Confirmations de classements

AJACCIO – STADE DUME LUCIANI – NNI 200040202

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E5 jusqu'au 30/09/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation, en date du 18/01/2024 en niveau E5 ainsi que des documents transmis :

- La demande de CONFIRMATION D'ECLAIRAGE signée par le propriétaire de l'installation en date du 18/01/2024.
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 18/01/2024.
 - Type de sources : Iodures Métalliques
 - Éclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 316 Lux
 - U1h (EhMin/EhMax) : 0.61
 - U2h (EhMin/EhMoy) : 0.78
 - Zone de sécurité (points bis) : Conformes
 - Éblouissement (GR max) : 49
 - Inclinaison maximale des projecteurs par rapport à la verticale : 33°

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF.

La C.R.T.I.S au regard des documents fournis, et suite à sa visite du 18 janvier 2024 prononce la confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 29/01/2026.

CORTE – STADE SANTOS MANFREDI – NNI 200960101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E5 jusqu'au 27/01/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation, en date du 18/01/2024 en niveau E5 ainsi que des documents transmis :

- La demande de CONFIRMATION D'ECLAIRAGE signée par le propriétaire de l'installation en date du 18/12/2023.
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 19/01/2024.
 - Type de sources : Iodures Métalliques
 - Éclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 211 Lux
 - U1h (EhMin/EhMax) : 0.55
 - U2h (EhMin/EhMoy) : 0.78
 - Zone de sécurité (points bis) : Conformes

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF.

La C.R.T.I.S au regard des documents fournis, et suite à sa visite du 19 janvier 2024 prononce la confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 29/01/2026.

BASTIA – D'ERBAJOLO – NNI 200330101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E4 jusqu'au 26/01/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation, en date du 16/01/2024 en niveau E4 ainsi que des documents transmis :

- La demande de CONFIRMATION D'ECLAIRAGE signée par le propriétaire de l'installation en date du 16/01/2024.
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 24/01/2024.
 - Type de sources : Iodures Métalliques
 - Éclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 363 Lux
 - U1h (EhMin/EhMax) : 0.67
 - U2h (EhMin/EhMoy) : 0.83
 - Zone de sécurité (points bis) : Conformes

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF.

La C.R.T.I.S au regard des documents fournis, et suite à sa visite du 24 janvier 2024 prononce la confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 29/01/2025.

**Le Président de la C.R.T.I.S
Jean – Luc AIROLA**